

Ministry of Education
Early Learning Division

Mowat Block, 24th floor
900 Bay St.
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
Division de l'apprentissage des
jeunes enfants

Édifice Mowat, 24^e étage
900, rue Bay
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Partenaires en éducation de la petite enfance et en garde d'enfants

EXPÉDITEUR : Jim Grieve
Sous-ministre adjoint

DATE : Le 28 juin 2013

OBJET : Examen de la *Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance*

Je vous annonce par la présente que le ministère de l'Éducation lance un examen législatif de la *Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance*.

Comme vous le savez probablement, le gouvernement de l'Ontario a établi l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance en vertu de la *Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance*. Le mandat de l'Ordre consiste principalement à servir et à protéger l'intérêt général en réglementant la profession d'éducateur de la petite enfance.

La ministre est tenue d'examiner la Loi d'ici le 14 février 2014 afin de déterminer si elle lui permet de réaliser ses objectifs. Ci-joint vous trouverez un bref document de travail qui explique pourquoi la Loi a été adoptée, un aperçu de la Loi, deux questions relatives à l'examen pour les intervenants et le public, et la façon dont ces derniers peuvent y contribuer.

Le document de travail sera affiché dans le Registre de la réglementation et les observations écrites seront acceptées jusqu'au 27 août 2013. Je vous encourage à participer à l'examen.

Je vous suis reconnaissant pour le leadership et l'engagement sans faille dont vous faites preuve envers les programmes et services d'éducation de la petite enfance et de garde d'enfants de l'Ontario.

Cordialement.

Jim Grieve
Sous-ministre adjoint